



SERVICE PUBLIC
DU GAZ, DE L'ÉLECTRICITÉ
ET DES ÉNERGIES LOCALES
EN ÎLE-DE-FRANCE



ANNEXE AU RAPPORT ANNUEL 2023

LES CHIFFRES CLÉS
DE VOTRE COMMUNE

NEUILLY-PLAISANCE

LES CHIFFRES CLÉS POUR LE GAZ ET L'ÉLECTRICITÉ 2023

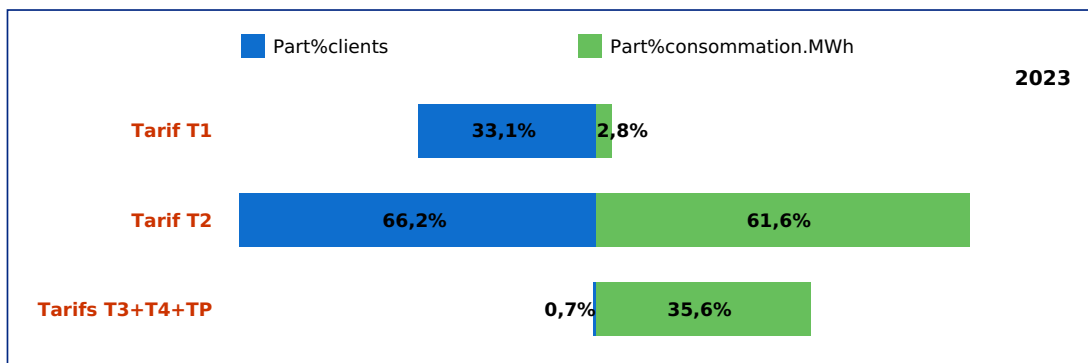
ANNEXE AU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023 DU SIGEIF



A - LES CLIENTS ET LA CONSOMMATION PAR CATEGORIE

Catégories	2021		2022		2023	
	Nombre de clients	Consommation (en MWh)	Nombre de clients	Consommation (en MWh)	Nombre de clients	Consommation (en MWh)
Clients T1	1 534	2 843	1 548	2 340	1 570	2 393
Clients T2	3 129	65 517	3 095	51 804	3 066	48 223
Clients T3+T4+TP	30	36 469	31	30 733	32	28 471
Grand Total	4 693	104 829	4 674	84 877	4 668	79 087

* DCP : données à caractères personnelles (moins de 11 clients ou moins de 200 MWh de consommation annuelle)



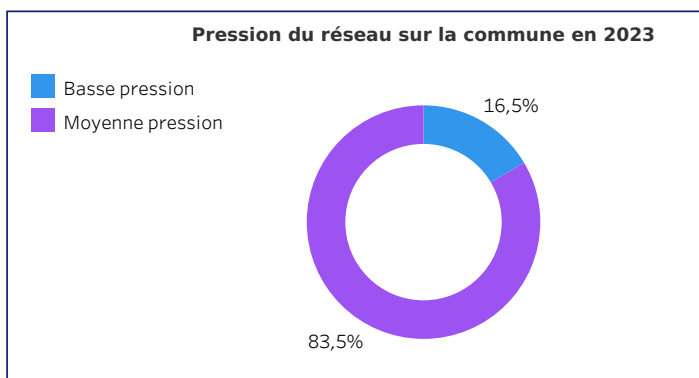
- T1 (< 4 MWh/an) : usage cuisine
- T2 (4 à 300 MWh/an) : chauffage domestique, écoles, Pmi
- T3 (300 à 5 000 MWh/an) : Pme, piscines, groupes scolaires
- T4 (> à 5 000 MWh/an): grands ensembles immobiliers
- TP : très gros consommateurs raccordés au réseau de distribution

B - NATURE ET LONGUEUR DU RESEAU DE DISTRIBUTION PUBLIQUE DE GAZ

Pression du réseau

en mètres	2021	2022	2023
Basse pression	8 829	8 246	7 678
Moyenne pression	37 127	38 286	38 850
Grand Total	45 956	46 532	46 528

La basse pression est en voie de disparition au profit de la moyenne pression



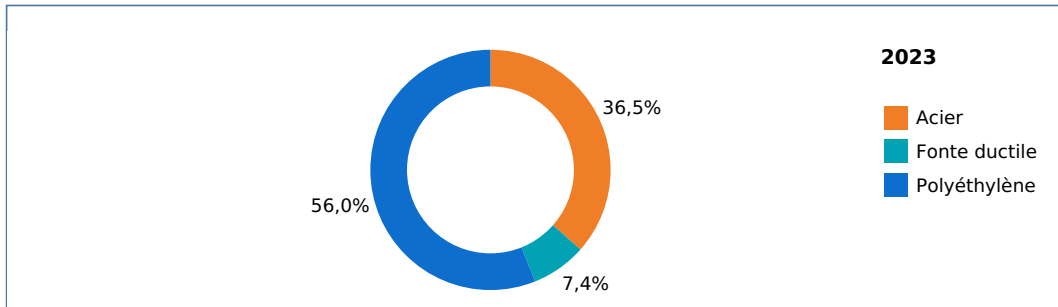
Pression du réseau sur le territoire du Sigeif en 2023

Basse pression	19,4%
Moyenne pression	80,6%

NEUILLY-PLAISANCE

Commune1
Matériaux du réseau
en mètres

	Acier	Divers	Fonte ductile	Polyéthylène	Grand Total
2023	16 990	27	3 449	26 062	46 528
2022	17 230	27	3 794	25 481	46 532
2021	17 206	27	4 331	24 392	45 956



Nature du réseau sur le territoire du Sigeif en 2023



Âge moyen du réseau en 2023

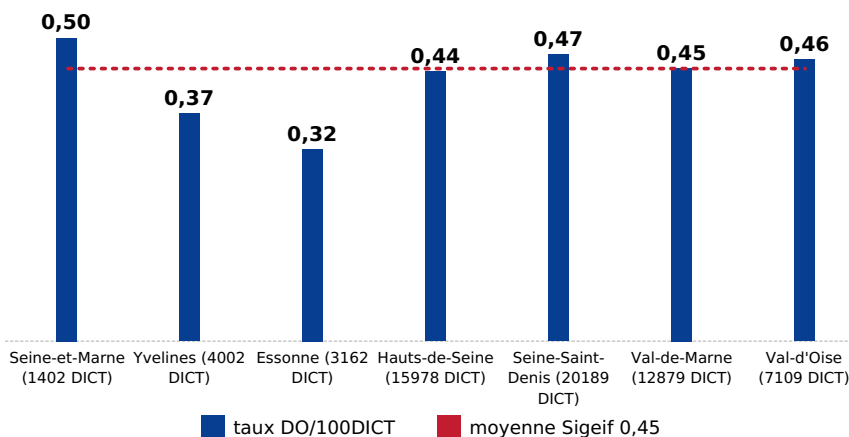


C - LES DOMMAGES AUX OUVRAGES SUR LE RÉSEAU GAZ (LORS DE TRAVAUX DE VOIRIE)

En 2023, GRDF a enregistré sur le territoire de la concession gaz du Sigeif 452 dommages aux ouvrages, dont 290 fuites enterrées. Bien que ces dommages ne représentent que 3 % des incidents, ils sont à l'origine de 28,4 % des clients coupés.

Le niveau de sécurité dans la commune est calculé à partir du nombre de dommages aux ouvrages gaz enterrés avec fuite (DO) rapporté à 100 déclarations d'intention de commencement de travaux (DICT), **toutes maîtrises d'ouvrage confondues**.

Taux de dommages aux ouvrages pour 100 DICT*



Taux de DO pour 100 DICT en 2023



Adhérent au dispositif BS24

OUI

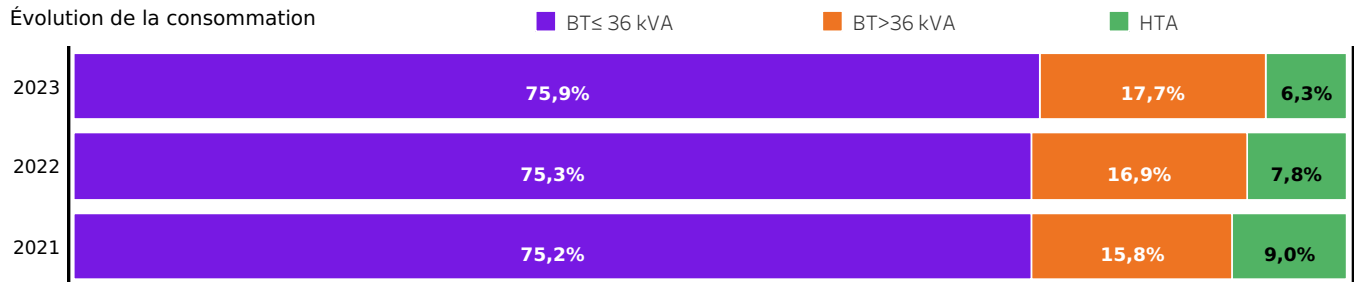
ÉLECTRICITÉ

A - LES CLIENTS ET L'ACHEMINEMENT SUR LE TERRITOIRE DU SIGEIF

	Nb clients BT ≤ 36 kVA	Nb clients BT >36 kVA	Nb clients HTA	Total Clients	Cons BT ≤ 36 kVA	Cons BT > 36 kVA	Cons HTA	Total acheminement (en GWh)	Recette (k€.HT) *
2023	10 906	114	5	11 025	46	11	3,9	61,2	3 494,4
2022	10 761	115	6	10 882	48	11	5,0	63,5	3 318,8
2021	10 571	111	6	10 688	52	11	6,2	69,0	3 386,7

* Recettes perçues par Enedis, gestionnaire du réseau électricité.

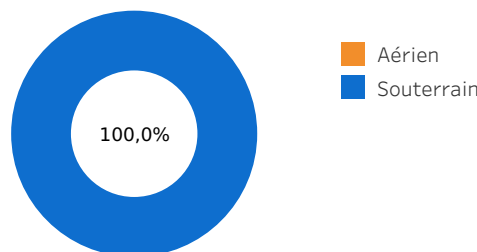
Évolution de la consommation



B - NATURE ET LONGUEUR DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ÉLECTRICITÉ

	HTA Souterrain	HTA Aérien	Total HTA	BT Souterrain	BT Aérien nu	BT Aérien torsadé	Total BT	Total HTA + BT
2023	60 958	0	60 958	44 579	7 253	22 439	74 271	135 229
2022	60 954	0	60 954	43 526	9 079	21 196	73 801	134 755
2021	60 353	0	60 353	43 323	9 079	21 257	73 659	134 012

Haute tension 2023



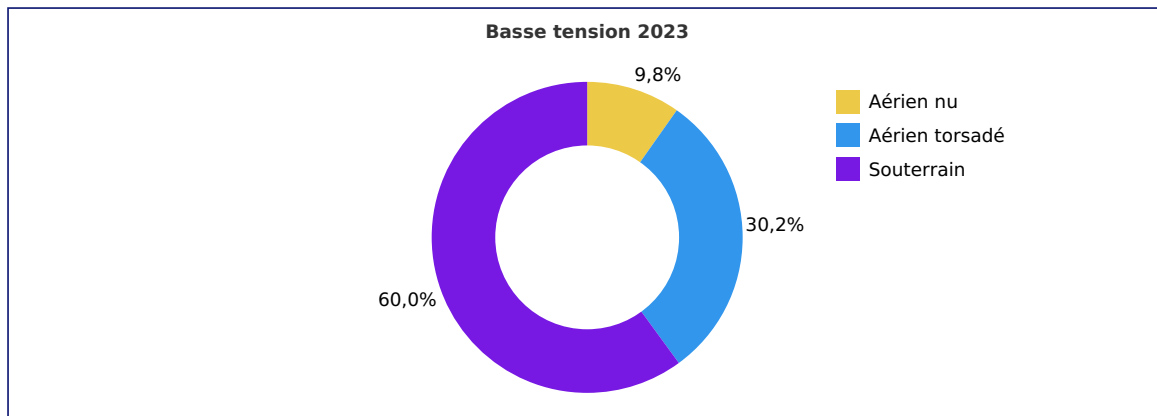
Pourcentage du réseau aérien HTA (moyenne tension) au titre de l'année 2023

National
47,0%

Territoire Sigeif
0,4%

Commune
0,0%

Neuilly-Plaisance



Pourcentage du réseau aérien basse tension au titre de l'année 2023

National
50,6%

Territoire Sigeif
22,8%

Commune
40,0%

Indicateur Qualité-Critère B 2023 : temps moyen de coupure vu par les usagers basse tension

National*
72,9 min

Territoire Sigeif*
47,7 min

Zone départementale**
44,0 min

* Hors incidents RTE.

** Toutes causes confondues (production, incidents RTE, postes sources, réseaux de distribution)

C - AUTRES INDICATEURS

Les indicateurs « Qualité » indiqués ci-dessous sont au plus près du client, via l'échelon communal. Ils sont en regard des indicateurs représentatifs du territoire de la concession électricité du Sigeif.

Neuilly-Plaisance

	Données communales	Données concession Sigeif
Nombre d'incidents BT aux 100 km	20,2	16,4
Âge moyen du réseau BT	37,7	41,8
Clients mal alimentés	19,0	3 133,0
Critère B HIX Hors RTE	27,6	47,7
Âge moyen du réseau HTA	30,8	30,2

D - LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DU SIGEIF

Redevance d'investissement R2 versée en 2023

Le montant de la redevance R2, versée par le Sigeif au titre des travaux d'investissement mandatés par la collectivité en charge des travaux (commune, communauté d'agglomération) en 2023, s'élève à:

	Eclairage Public montant des travaux éligibles	Eclairage Public Redevance R2 Sigeif
Montant	0,0 €	0,0 €

NEUILLY-PLAISANCE

| AMI RÉNOV

En avril 2023, le Sigeif a lancé un appel à manifestation d'intérêt (AMI) Renov'Sigeif afin de renforcer le financement des projets de rénovation énergétique des bâtiments publics de ses communes adhérentes. Les projets devaient présenter un gain énergétique de 40 % minimum pour se conformer aux objectifs du décret éco énergie tertiaire et se situer à un stade avancé, afin de permettre l'engagement des subventions du Sigeif en 2023.

Quarante-et-une candidatures ont été analysées « à l'aveugle » par les services du Syndicat. La commission EnR et efficacité énergétique du Sigeif a retenu huit communes lauréates, particulièrement exemplaires car elles proposent un gain énergétique moyen de 68 %.

La subvention allouée et adoptée par le Comité d'administration du 26 juin 2023 à votre commune s'élève à 216 000 euros. Elle finance en partie la rénovation et la réhabilitation de la ferme Terrisse.

| APPEL A PROJET ACTEE MERISIER

Votre commune est lauréate de l'appel à projet ACTEE Merisier porté par le Sigeif et ses deux partenaires, le Sdevo et le Smoys.

Cet appel à projet vise à apporter un soutien financier sur les coûts organisationnels liés aux actions d'efficacité énergétique pour les bâtiments remontés par votre commune lors de la campagne de recensement des projets réalisée par le Sigeif au printemps 2021.

ACTEE permet aux communes bénéficiaires, le co-financement de leurs études, l'accès à un outil de suivi des consommations énergétiques et l'accompagnement technique, juridique et financier par un économiste de flux.

| GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ACHAT DE GAZ NATUREL ET DE SERVICES D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Fourniture de gaz :

Les membres du groupement de commandes bénéficient des marchés de fourniture de gaz coordonnés par le Sigeif. Les marchés actuels ont débuté le 1er janvier 2023 et se terminent au 31 décembre 2025. Les fournisseurs attributaires sont EDF, Engie et TotalEnergies.

NEUILLY-PLAISANCE

Ces marchés regroupent près de 500 membres et plus de 12 000 points de livraison.

S'agissant de votre commune, elle est concernée par le fournisseur Engie, en charge de la fourniture en gaz de vos sites ayant une consommation annuelle inférieure à 300 MWh. Elle est aussi concernée par le fournisseur TotalEnergies pour vos sites dont la consommation annuelle est supérieure ou égale à 300 MWh.

Services d'efficacité énergétique :

Afin d'accompagner les membres dans leurs démarches de transition énergétique, un service complet d'accompagnement est réalisé par Inddigo, bureau d'études indépendant et expert en énergie, il est à disposition sur simple bon de commandes. Ce marché reconduit en 2023 fournit un total de 46 prestations différentes afin de réaliser un état des lieux exhaustif du patrimoine bâti existant complété par la stratégie d'amélioration énergétique la plus pertinente, de prendre en compte la performance énergétique, de la programmation des bâtiments neufs ou en rénovation lourde jusqu'à la réception et au-delà, de développer des énergies renouvelables et les stratégies énergétiques territoriales.

| SÉCURITÉ DES RÉSEAUX : AIPR

Depuis le 1er janvier 2018, les agents techniques municipaux intervenant à proximité des réseaux doivent disposer d'une autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR) pour exercer leurs missions.

En collaboration avec un organisme de formation spécialisé, le Sigeif organise et finance intégralement des sessions de formation débouchant sur le passage d'un examen permettant la délivrance de l'AIPR pour une durée de cinq ans.

En avril 2023, 2 agent (s) de votre commune a (ont) pu ainsi bénéficier de cette formation.

Les sessions de formation proposées par le Syndicat ont permis à fin 2023 de former 157 agents.

| TAXE COMMUNALE SUR LA CONSOMMATION FINALE D'ÉLECTRICITÉ (TCCFE)

Auparavant collectée par le Sigeif pour le compte des communes, la TCCFE (taxe communale sur la consommation finale d'électricité) a été supprimée en 2023. La TCCFE et la TICFE ont été fondues dans une « accise sur l'électricité », recouvrée désormais par l'État.

NEUILLY-PLAISANCE

2023 est une année de transition durant laquelle a été perçu par le Sigeif le dernier trimestre 2022 de la TCCFE, des régularisations et la totalité de la TICFE 2023. Ces sommes, moins les frais de gestion, ont été reversées intégralement aux collectivités concernées.

Vous avez été, ainsi, destinataire de la somme de 469 551,45 euros.

| ENFOUISSEMENT TRAVAUX

En 2023, les opérations d'enfouissement soldées par le Sigeif c'est-à-dire celles dont les travaux sont achevés ainsi qu'un bilan général des dépenses et des recettes ont été réalisés. Ils figurent au tableau ci-dessous.

NEUILLY-PLAISANCE

Libellé des travaux	Nombre d'opération	Montant bilan HT	Linéaire déposé	Part Enedis	Part commune	Part Sigeif
Enf. BT avenue Georges Clémenceau (Gueunière-Foch)	1	89 844,39 €	148,00 €	35 937,76 €	30 187,71 €	23 718,92 €
Enf. BT avenue Victor Hugo (Leclerc-Jaurès)	1	68 146,18 €	132,00 €	27 258,47 €	22 897,12 €	17 990,59 €
Grand Total	2	157 990,57 €	280,00 €	63 196,23 €	53 084,83 €	41 709,51 €